

L'ÉCHO AUCALEUEN



HIVER 2025-2026 - N°163

**Les élèves
lors de la cérémonie
du 11 novembre**

Le repas des aînés

**Les voeux
du Maire**

This page features a central green background decorated with white palm leaf silhouettes and small white dots. It is divided into three sections, each containing a photograph and a descriptive title. The top section shows a group of people, including students and a teacher, standing in front of a building on November 11th. The middle section shows a large room filled with elderly people seated at long tables for a meal. The bottom section shows people gathered around a long table for the Mayor's speech. The overall design is festive and celebratory.

L'ÉDITO DU MAIRE

Le Maire, Christophe OLLIVIER



En cette période préélectorale qui est également une période de réserve, le factuel étant de rigueur, le discours s'est conformé à cette période particulière.

Discours du Maire aux vœux du 3 janvier 2026.

2025 :

Le service de l'état civil communal a enregistré 4 naissances, 3 décès et 5 mariages.

Au niveau urbanisme, 5 permis de construire ont été déposés dont 3 pour des nouvelles maisons.

La population totale atteint 1 076 habitants (apprentis du CFA compris) et la population municipale est de 973 habitants. Les prochaines élections se feront donc sur une base de moins de 1000 habitants mais comme partout, elles se dérouleront sur un scrutin de liste, avec parité obligatoire. Si des noms sont rayés sur le bulletin de vote, cela entraînera la nullité de celui-ci.

Cette année 2025, au niveau travaux, la voirie a été refaite à la Porte au Gros. Le réseau d'eau potable a été renouvelé au Vieux Bourg. Au cimetière, l'allée a été aménagée et un ossuaire y a été construit.

Le centre bourg a également été aménagé : tables de pique-nique, distributeur de pain, scène et gradin en bois. J'en profite pour remercier les bénévoles du groupe mobilier urbain ainsi que ceux de la bibliothèque.

Des tables et des bancs ont été changés à la cantine ainsi que la porte d'une classe. Des cases de compostage ont également été installées aux services techniques. Enfin, les travaux d'infrastructure du parc photovoltaïque, qui ont pu être source de nuisances sonores, sont terminés.

Au niveau de la collecte des déchets, la nouvelle modalité de relevage des poubelles a eu un peu de mal à se mettre en place mais nous travaillons à son amélioration en lien avec Dinan Agglomération.

Le Parc Naturel Régional Rance Emeraude est, quant à lui, désormais pleinement opérationnel.

Au niveau vie associative, une nouvelle association, qui s'adresse particulièrement aux femmes, a vu le jour : « Les Souv'Reines ».

2026 :

Les réseaux vont être effacés au Vieux Bourg. Un graff artistique va être fait au jeu de boules et il y aura probablement un ravalement des façades de la salle polyvalente suite aux graffitis. La structure de jeux va être remplacée à l'école et deux jeux vont être posés à la cité de la Freschais. Le projet d'une piste de roller au terrain de foot est toujours en suspens. Également sur le terrain du fond derrière les vestiaires, un pylône pour antenne relais Télécom devrait être monté. Nous avons demandé que tous les opérateurs soient sur le même pylône.

Par ailleurs, une étude par rapport à la vitesse sur la route vers Tréliwan va être menée afin de faire ensuite le nécessaire pour la diminuer drastiquement. Les discussions avec l'EPF (Etablissement Public foncier) pour un projet de bar/restauration vont également être relancées.

Concernant la vie associative, nous allons probablement accueillir en dépannage le club d'escrime de Dinan dans la salle polyvalente.

2026 est également une année de révision du PLUi.

Enfin, depuis le 1^{er} janvier, une nouvelle organisation concerne les services de l'eau et de l'assainissement. En effet, une seule société, la SEMOP Eaux de Dinan, avec comme délégataire VEOLIA, gérera l'assainissement et l'eau potable. Une augmentation des tarifs (pouvant aller jusqu'à 15%) a également été votée. Lors des Conseils d'Agglomération, j'ai voté contre cette nouvelle organisation car je pense toujours qu'une régie nous serait plus favorable. Nous avons été 8 à voter contre l'augmentation des tarifs, 16 se sont abstenus sur les 83 votants.

Enfin je finirai par une bonne nouvelle, puisque la taxe d'enlèvement des ordures ménagères baissera en 2026.

Je vous souhaite une très belle année 2026 !

SOMMAIRE

EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX.....	3
LES INFORMATIONS LOCALES.....	7
L'ENSEIGNEMENT.....	14
LA VIE ASSOCIATIVE.....	17
ET DEPUIS LA DERNIÈRE FOIS....	19
LES DATES À RETENIR.....	22
MÉMO.....	23

Directeur de publication :
Le Maire, Christophe OLLIVIER
ISSN : 1143-5313

EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

Le compte rendu intégral de chaque séance est disponible en mairie et sur le site de la mairie : www.aucaleuc.fr

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2025

Présents : Christophe OLLIVIER, Maire, Jacques CHEVÉ, Samuelle RABASTE, Florian BOUCARD, Grégoire COURTOIS, Valérie GALLAND, Elisabeth MATHIEU, Olivier MORRY, Christine RAFFRAY, Samuel VERITÉ.

Absents représentés : Nadège THOMAS ayant donné pouvoir à Christophe OLLIVIER, Chrystèle MICHEL ayant donné pouvoir à Elisabeth MATHIEU, Pascal RENAUDIN ayant donné pouvoir à Samuelle RABASTE.

● Participation de la commune à la protection sociale complémentaire des agents : risque santé.

Les employeurs publics territoriaux doivent contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent pour couvrir :

- Les risques santé : frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident.
- Les risques prévoyance : incapacité de travail, invalidité, inaptitude ou décès.

Pour les risques prévoyance, la participation financière de la Commune obligatoire depuis le 1er janvier 2025 est déjà en place depuis 2013.

Pour les risques santé, la participation financière de l'employeur devient obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2026 (montant minimal de 15 € brut mensuel selon l'article 6 du décret n°2022-581).

Il est proposé de retenir la procédure de labellisation et de fixer la participation de la Commune à 15 € brut par mois et par agent.

✓ Approbation à l'unanimité.

● Remplacement de la structure de jeux de l'école : choix de l'entreprise.

Monsieur le Maire explique que depuis le passage de la société chargée du contrôle des aires de jeux de la commune, la structure de jeux de l'école est interdite à l'utilisation. En effet, lors de ce contrôle, certains défauts structurels ont été relevés au niveau des poteaux de support. Les remontées d'humidité ont fait pourrir les poteaux de cette structure en bois dont les pieds sont scellés dans du béton sous 30 cm de gravillon. La réparation est impossible.

Pour ce nouvel achat, il est ainsi préconisé d'acquérir une structure en acier galvanisé.

En complément, il est proposé d'acquérir deux jeux sur ressort pour équiper l'espace engazonné de la Cité de la Freschais qui ne bénéficie actuellement d'aucun équipement pour enfant. Dans ce cadre, deux entreprises ont été consultées.

✓ **Approbation à l'unanimité** de la proposition faite par l'entreprise ALTRAD-MEFRAN COLLECTIVITÉ de Florensac pour l'achat d'une structure de jeux et de 2 jeux sur ressorts pour un montant de 6 859,00 € HT soit 8 230, 80 € TTC.

● Budget communal 2025 : décision modificative n°1.

Monsieur CHEVÉ Jacques, adjoint aux finances, informe l'assemblée qu'il convient d'ajuster certains articles comptables au vu des dépenses d'investissement 2025 effectivement payées et/ou engagées :

Changement d'un usage d'eau pluviale sous voirie à la Villeneuve, achat d'un 2^{ème} bac de récupération des eaux pour l'autolaveuse de la salle polyvalente, achat

d'un routeur à l'école, renouvellement de divers petits matériels informatiques à l'école pour l'amélioration du réseau Wifi, achat d'un bras porte écran pour la mairie, achat d'une structure de jeux et de 2 jeux sur ressorts et augmentation du budget pour la pose de potelets sur la liaison piétonne vers Trélivan.

✓ **Approbation à l'unanimité.**

● Renouvellement de la Convention Territoriale Globale 2026-2029 avec la Caisse d'Allocation Familiale.

Depuis 2018, Dinan Agglomération s'est engagée dans la démarche d'élaboration de son Schéma intercommunal des services aux familles.

Suite au travail de diagnostic et d'élaboration de propositions d'axes de travail, le Conseil Communautaire a validé et approuvé ce schéma le 29 avril 2019 pour la période 2019-2023. Il permet d'avoir une vision globale et transversale des services et rend lisible la politique menée en faveur des familles. C'est également l'outil de référence pour les financements (publics ou privés) des futurs porteurs de projets en direction des familles.

Dans la continuité, le 31 janvier 2022, Dinan Agglomération a approuvé le partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) et les communes du territoire, et validé le plan d'actions d'une première Convention Territoriale Globale (CTG) pour la période 2021-2024. La CTG est une convention de partenariat signée tous les 4 ans entre la CAF, les 64 communes du territoire et Dinan Agglomération. Cette convention regroupe un projet stratégique de territoire pour les familles et les allocataires et le schéma intercommunal de services aux familles. Elle est issue d'un diagnostic partagé par les différents acteurs du champ social afin de dégager des enjeux communs qui sont ensuite déclinés en plan d'actions. Des indicateurs sont également définis pour le bilan et l'évaluation finale de la CTG.

✓ Approbation à l'unanimité.

● Rapport 2024 d'activités et de développement durable de Dinan Agglomération.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que Dinan Agglomération a adressé son rapport d'activités et de développement durable 2024.

Les collectivités territoriales et leurs groupements de plus de 50 000 habitants doivent produire chaque année un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement

de leur collectivité, les politiques qu'elles mènent sur leur territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Le rapport 2024 est ainsi présenté à l'assemblée délibérante.

✓ Le conseil municipal prend acte du rapport.

● Rapport 2024 du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de Dinan Agglomération.

Monsieur le Maire explique que ce rapport a un double objectif : d'une part, rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ; et d'autre part, de permettre l'information des usagers sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les usagers des enjeux de la prévention et du tri

des déchets. Ce document réglementaire doit être tenu à la disposition du public et doit également être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal.

Le rapport 2024 est ainsi présenté à l'assemblée délibérante.

✓ Le conseil municipal prend acte du rapport.

● Dinan Agglomération : point d'actualité

Politique déchet : redevance spéciale des communes :

Dinan Agglomération va mettre en place à compter de 2026 une redevance spéciale pour les communes. Actuellement une redevance spéciale existe, son tarif est de 150 € par an pour les communes de moins de 1000 habitants. La nouvelle redevance spéciale basée sur la tarification des professionnels sera calculée selon le nombre et le volume des bacs détenus par la Commune sur tous ses sites. Le nouveau montant de la redevance spéciale prévue est de 1421 € par an.

● Point divers

Information concernant la fin du dispositif « cantine à 1 € » prévue par l'État au 31 décembre 2027 :

L'État a prévu la fin de son aide relative au dispositif de tarification sociale des cantines à compter de 2028. Concrètement, lorsque la Commune s'est engagée en septembre 2023 dans ce dispositif de « cantine à 1€ » selon le quotient familial, une convention a été signée avec l'État qui verse à la Commune 3 € par repas. Sans cette aide de l'État d'environ 15 000 € par an, le dispositif de « cantine à 1€ » cessera à la fin de l'année scolaire 2026-2027.

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2025

Présents : Christophe OLLIVIER, Maire, Jacques CHEVÉ, Pascal RENAUDIN, Samuelle RABASTE, Florian BOUCARD, Elisabeth MATHIEU, Chrystèle MICHEL, Olivier MORRY, Christine RAFFRAY, Nadège THOMAS, Samuel VERITÉ.

Absents représentés : Grégoire COURTOIS ayant donné pouvoir à Pascal RENAUDIN, Valérie GALLAND ayant donné pouvoir à Elisabeth MATHIEU

• Tarifs communaux à compter du 1^{er} janvier 2026.

Concessions de cimetière

Terrain

	2 m ²	4 m ²
30 ans	100 €	135 €
50 ans	145 €	200 €

Cavurne

10 ans	50 €
20 ans	100 €
30 ans	150 €

Case columbarium

10 ans	170 €
20 ans	320 €
30 ans	480 €
50 ans	800 €

Location salle polyvalente

TYPE DE MANIFESTATION	UTILISATEURS		
	COMMUNE		HORS COMMUNE
	Associations (1)	Particuliers	
REUNION VIN D'HONNEUR (SANS REPAS)	55 €	75 €	170 €
LOCATION JOURNÉE AVEC REPAS (HORS WEEK-END)	140 €	175 €	365 €
LOCATION WEEK-END	250 €	300 €	500 €
JOUR COMPLEMENTAIRE	90 €	110 €	205 €

NB : Ces tarifs intègrent les fluides - (1) Les associations communales bénéficient d'une 1^{ère} location gratuite

✓ Approbation à l'unanimité.

• Budget communal 2025 : décision modificative n°2.

Monsieur CHEVÉ Jacques, adjoint aux finances, informe l'assemblée que la commission « cadre de vie » réunie le 3 décembre 2025 propose que la nouvelle structure de jeux de l'école soit, pour des raisons de conformités, installée par l'entreprise MEFRAN COLLECTIVITÉ (fournisseur de la structure).

Le coût de cette pose est de 3 436, 80 € TTC.

Il convient donc de prévoir les crédits budgétaires d'investissement correspondants.

✓ Approbation à l'unanimité.

• Régularisation cadastrale avec échanges de parcelles à la Haute Freschais.

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que la commune a été contactée par les héritiers de la propriété située au niveau des n° 9, 11 et 13 la Haute Freschais pour demander une régularisation cadastrale.

En effet, dans le cadre d'une future vente, il est nécessaire de procéder par le biais d'échanges de parcelles à une régularisation cadastrale d'une situation de fait.

Cette régularisation a été engagée en 1989 avec la création de nouvelles parcelles suite aux divers échanges prévus. Cela permettait notamment de créer officiellement la voie communale qui dessert le n°11 la Haute Freschais. Sur le terrain, cette voie communale existe bien depuis des dizaines d'année. De la même manière, un espace communal apparaît au cadastre entre deux parcelles, sauf que cet espace n'a jamais existé historiquement, il s'agit d'un espace appartenant de fait aux propriétaires des parcelles entourant le terrain.

Ces régularisations cadastrales n'ont jamais été définitivement adoptées car aucun acte notarié n'a été réalisé à la suite des opérations du géomètre en 1989.

Ces échanges de parcelles sont donc prévus à La Haute Freschais au niveau des numéros 7, 9, 11, 13, 15 et 17, entre 3 propriétaires : la commune, les héritiers JAN et M. et Mme PIRON. Les frais de notaire pour la réalisation de l'acte notarié seront pris en charge par les héritiers JAN (demandeurs de la régularisation).

✓ **Approbation à l'unanimité.**

● **Personnel communal : création d'un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) principal de 1^{ère} classe et mise à jour du tableau des effectifs.**

Monsieur le Maire explique qu'il conviendrait de créer un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} janvier 2026.

En effet, l'ATSEM de l'école peut bénéficier d'un avancement de grade à l'ancienneté. L'agent pourrait ainsi être nommé à ce grade sachant qu'il occupe

actuellement le grade immédiatement inférieur d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) principal de 2^{ème} classe (catégorie C).

✓ **Approbation à l'unanimité.** pour créer le poste tel que proposé et modifier le tableau des effectifs de la commune en conséquence.

● **Dinan Agglomération : points d'actualité**

Tarif eau et assainissement 2026 :

A compter de 2026, la gestion des services d'eau potable et d'assainissement collectif évolue.

Ces services seront désormais confiés à la Société d'Économie Mixte à Opération Unique (SEMOP) « Eaux de Dinan » dont Véolia Eau assurera l'exploitation commerciale. Le nouveau contrat conclu entre Véolia et Dinan Agglomération prévoit l'obligation pour le prestataire d'effectuer plus d'investissements qu'auparavant, avec une perspective de mise en place de la télé relève.

Dans ce cadre, il sera proposé au Conseil d'Agglomération de voter une hausse globale de la facture d'eau et d'assainissement d'environ 15,5 % pour 2026. Monsieur le Maire précise qu'il votera contre, estimant qu'une gestion en régie permettrait de diminuer les coûts.



LES INFORMATIONS LOCALES

• L'ÉTAT CIVIL

Naissances :

La commune est heureuse d'avoir connu trois naissances lors du dernier trimestre 2025.

Jeanne SALAÜN née le 9 novembre 2025.

Juliette LAME née le 27 novembre 2025.

Sacha POIRÉ né le 19 décembre 2025.

La municipalité félicite les parents et leur adresse tous ses vœux de bonheur !

Pacs :

Le 6 octobre 2025, Romane BAUBRY et Vincent JOSSE.

Toutes nos félicitations !

• LES AUTORISATIONS D'URBANISME

LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES :

14 La Basse Freschais - Isolation extérieure d'une façade avant

1 rue des Arts et Métiers - Déplacement d'un portail électrique

5 rue de l'Ancien Presbytère - Pose d'une clôture et d'un portail

3 Lotissement la Petite Vallée - Pose d'une clôture et d'un portillon

4 Le Vieux Bourg - Changement d'une porte d'entrée

La Basse Freschais - Construction d'un abri pour animaux non clos

2 bis La Ravardièvre - Pose d'une clôture

8 La Harlais - Construction d'un abri de jardin

8 La Haute Freschais - Construction d'un carport

10 La Basse Freschais - Pose d'un portail et d'une clôture

1 Lotissement le Champ d'Abas - Pose d'un portail et d'un portillon

PERMIS DE CONSTRUIRE :

15 La Basse Freschais - Construction de deux pavillons

Pour toute question relative à des travaux, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie par téléphone ou directement en mairie aux horaires d'ouverture.

• ENQUÊTE INSEE SUR L'EMPLOI, LE CHÔMAGE ET L'INACTIVITÉ

L'INSEE nous informe qu'une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité aura lieu auprès de certains habitants de la commune.

Ces habitants seront prévenus par courrier.

Elle sera effectuée par Madame Catherine GUITTON de l'INSEE (ou un(e) enquêteur(trice) susceptible de la remplacer).

L'enquêteur(trice) sera muni d'une carte officielle et prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés sur la période du 16/02/2026 au 08/03/2026.

Les réponses des enquêtés resteront strictement confidentielles.

Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

• ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2026

Les élections municipales se dérouleront les dimanche 15 et 22 mars 2026.

Le bureau de vote sera installé comme d'habitude dans la salle polyvalente située à la Croix Fresche Blanc.

Un 2^{ème} tour ne peut avoir lieu que dans une commune où au minimum trois listes se présentent au 1^{er} tour.

En application de la loi du 21 mai 2025, **les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants** (population municipale d'Aucaleuc au 01/01/2026 : 973 habitants), comme c'est déjà le cas dans les autres communes.

Cette évolution va engendrer une modification importante lors du vote : le panachage sera désormais interdit. Cela signifie que tout bulletin sur lequel un nom sera barré ou ajouté et plus généralement tout bulletin qui sera modifié sera considéré comme un bulletin nul.

Par ailleurs, le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats. Néanmoins afin de faciliter la constitution des listes, la loi a prévu une exception dans les communes de moins de 1 000 habitants, dans lesquelles les listes peuvent comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du Conseil Municipal qui sera de 15 membres à Aucaleuc.

Inscriptions sur les listes électorales

Date limite pour s'inscrire avant les élections municipales : vendredi 6 février 2026.

Pour vous inscrire vous pouvez soit compléter le formulaire papier disponible en mairie d'Aucaleuc soit le faire directement en ligne sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396.

Attention, en ligne, la date limite d'inscription est fixée au mercredi 4 février 2026.

Dans les deux cas vous devrez être en possession d'un justificatif de domicile et de votre carte d'identité

La 1^{ère} inscription des jeunes qui atteignent 18 ans est automatique. Vous pouvez prendre contact avec la mairie pour vous en assurer.

Procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du vote, pensez à faire procuration soit en complétant le formulaire papier disponible en gendarmerie soit en la préparant en ligne sur www.maprocuration.gouv.fr suivi d'un rendez-vous en gendarmerie pour la vérification de votre identité.

NB : pour faire procuration vous devrez être en possession de votre Numéro Nationale d'Électeur (NNE) ainsi que de celui de votre mandataire.



• LE CHÈQUE ÉNERGIE 2025

(Informations données par le SDE)

Quand allez-vous le recevoir ?

Comment en demander l'obtention ?

Quels justificatifs transmettre avec votre demande ?

À SAVOIR ✓

Les chèques énergie 2025 seront adressés à compter du 3 novembre 2025 aux bénéficiaires qui auront été identifiés. Les autres devront en faire la demande.

**DEMANDE À
EFFECTUER
AVANT LE
28 FÉVRIER
2026**

• DEMANDE PAR COURRIER

La formalisation d'une demande par courrier sera également possible mais les modalités de ce type de demande sont plus complexes.

En premier lieu, il faudra appeler l'assistance utilisateur (0 805 204 805 - Service & appel gratuits) pour pouvoir disposer d'un "numéro de ticket" et compléter un formulaire de demande (en indiquant sur celui-ci le numéro de ticket).

Vous trouverez ce formulaire :

- En ligne sur le site du chèque énergie, dans l'onglet « Documents disponibles » cf. : <https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire> ;
- Dans les espaces France services.

Il sera par ailleurs envoyé avec la communication courrier adressée aux bénéficiaires potentiellement éligibles (cadre campagne d'information) et devrait être disponible sur demande auprès de l'assistance utilisateurs, début 2026.

La demande par courrier à adresser à l'ASP* avant le 28 février 2026 devra comporter les 4 pièces suivantes :

- Formulaire de demande complété ;
- Copie d'un justificatif d'identité du demandeur ;
- Copie d'une attestation de contrat de fourniture d'électricité de moins de 3 mois au nom et prénom du demandeur mentionnant le numéro de PDL/PRM et précisant l'adresse de consommation ;
- Copie de l'avis d'impôt sur le revenu du foyer fiscal du demandeur pour l'année N-2.

*Agence de service et de paiement

• DEMANDE EN LIGNE

La création d'un compte sera nécessaire pour faire une demande de chèque en ligne (identifiant : numéro fiscal + mot de passe).

Les bénéficiaires qui auront été détectés automatiquement devraient recevoir une alerte lors de leur connexion les informant qu'il est inutile pour eux de faire une demande.

Il conviendra de renseigner l'adresse du lieu de consommation et de téléverser une unique pièce justificative : copie d'une attestation de contrat de fourniture d'électricité de moins de 3 mois au nom et prénom du demandeur mentionnant le numéro de PDL/PRM* et précisant l'adresse de consommation.

* Point de livraison / Point de référence et de mesure

Site internet :

www.chequeenergie.gouv.fr

- **IEL**

Travaux de la centrale solaire : où en est le chantier ?

L'installation des panneaux s'est achevée fin novembre, mobilisant jusqu'à 90 personnes sur le chantier.

Les prochaines semaines seront dédiées au réseau électrique et au raccordement entre les lignes de panneaux. Quant au raccordement d'Enedis, ce dernier est prévu pour mars.

Plusieurs entreprises locales et costarmoricaines participent activement au projet : Proteo, Loxam, Lorre Gilles, Quarta, Scic ENR, Lessard, TRC, STE Armor, Cabinet Sylva Expertise, M. Eggert (écologue en charge du suivi du chantier).

La mise en service de la centrale est attendue au printemps 2026.



- LUTTE CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE

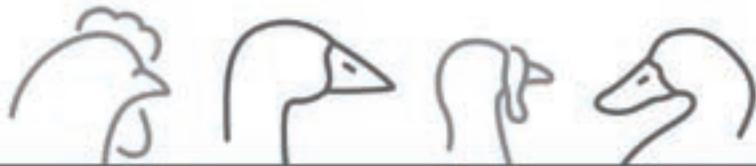


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberé
Égalité
Fraternité*

LUTTE CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE

Avez-vous bien protégé vos oiseaux ?



**Message à l'attention des petits détenteurs d'oiseaux
(basse-cour, oiseaux de particuliers et d'ornement)**

Chaque année, les virus de l'influenza aviaire entraînent l'abattage de millions d'oiseaux. Chacun a son rôle à jouer dans la prévention et pour lutter contre la diffusion du virus. Les mesures de prévention à respecter impérativement par les petits détenteurs d'oiseaux à visée non commerciale sont les suivantes :

1. en niveau de risque « élevé », mettre à l'abri vos oiseaux dans un environnement fermé. Éviter de les vendre/donner ou de les déplacer ;
2. surveiller quotidiennement vos oiseaux et contactez votre vétérinaire en cas de signes nerveux ou respiratoires ou en cas de changement de comportement ;
3. protéger le stock d'aliments, de litière de l'humidité et aussi de tout risque de contamination (contact avec d'autres oiseaux) y compris pour l'eau et les abreuvoirs ;
4. ne pas se rendre dans des élevages de volailles, y compris des petites fermes avec vente de produits sur place, sans prendre de précautions (nettoyer vos vêtements avant et après la visite, ne pas toucher le matériel de l'élevage ni les oiseaux...) ;
5. nettoyer et désinfecter régulièrement l'endroit où vivent les oiseaux et l'équipement utilisé pour leur entretien. Pour ce faire, ne jamais utiliser d'eau de surface (mare, ruisseau, eau de pluie...) ;
6. déclarer vos oiseaux à la mairie. Plus de renseignements : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

En cas de mortalité anormale de vos oiseaux, conservez les cadavres, isolez-les, protégez-les et contactez votre vétérinaire ou votre direction départementale de la protection des populations.

Plus d'information : agriculture.gouv.fr/tout-ce-quil-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire

SAISON CULTURELLE

2025 | 2026

DINAN
AGGLOMERATION



Cirque contemporain
**TITI TOMBE,
TITI TOMBE PAS**



Titi et Nana, duo acrobatique et acoustique, cherchent l'essentiel entre rigueur et spontanéité, dans un jeu de construction, de chutes et de compromis poétiques.

Place • Théâtre des Jacobins **Mer 10 décembre • 20h00**
TARIF : 10€ • 16€ • 20€ • 30€ PUBLIC



À cordes vibrantes
ORCHESTRE ARMOR CAMERATA

À la découverte des lieux mêlés du mariage de la musique et du cinéma avec de grands compositeurs comme Bertrand Hemmerlé, Zouïe Boustie, Denys Willmott, mais aussi des compositeurs originaux de Victor Jasset.

Place • Théâtre des Jacobins **Mer 10 janvier • 20h30**
TARIF : 10€ • 16€ • 20€ • 30€ PUBLIC



Rap à peau pour
**BOUKAK
+ SUZ + BOOGIE**

Trois talents du rap français se révèlent avec force et authenticité. Musicaux avec son style puissant, Suz et sa plume sensible, Boukak, maître de l'ergonomie, émouvants et détonant d'énergie.

Place • Le Cube **Mer 22 janvier • 20h30**
TARIF : 10€ • 16€ • 20€ • 30€ PUBLIC



Danse et danse
**LA FABULEUSE HISTOIRE
DE BASARKUS**

LA COMPAGNIE L'ENFER ET L'EXCELENCE FRAPPE

Dans un duo mûr dans le dialogue et l'acrostic.
Le Fabuleux Histoire de Basarkus invite avec fraude et malice la construction de son histoire, rireusement et démoniaquement.

Place • Le Cube **Mer 22 janvier • 20h30**
TARIF : 10€ • 16€ • 20€ • 30€ PUBLIC



Chœurs contemporain
PLÖF



Leur répertoire, deux inégalables et attachants, empreint d'humour et de malice en rythme, mettent en valeur la voix et les petites voix et les voix moyennes.

Une délicieuse comédie.

Place • Théâtre des Jacobins **Mer 30 janvier • 20h30**
TARIF : 10€ • 16€ • 20€ • 30€ PUBLIC



Libre corps
KA-IN



Il existe un peu de nomade du Maroc, appelle « Amazigh » (berbère), d'immémoriales acrobates diffusent la magie de leur rencontre avec la chorégraphie Isabelle Bortol, dans un spectacle spectaculaire.

Place • Théâtre des Jacobins **Mer 31 janvier • 20h30**
TARIF : 10€ • 16€ • 20€ • 30€ PUBLIC



Paroles de poésie
CE QUE JE VEUX DIRE



Chaque, malicie, comique, heureuse, la poésie de poème adulte-enfant est émouvante, savoureuse et précieuse. Elle se révèle sous forme, sous attente, sous émotions, sous émotions adultes, la poésie révèle une sagesse, un être.

Place • Théâtre des Jacobins **Mer 31 janvier • 20h30**
TARIF : 10€ • 16€ • 20€ • 30€ PUBLIC



Police visuelle, sonore et sensible
SOUZ LA NEIGE



Elles un voyage de poésie en mouvement, deux artistes vont ouvrir un monde fantastique et émouvant, où la magie devient réel, et le plaisir, l'émotion de jeu et de jeu réel.

Place • Théâtre des Jacobins **Mer 31 janvier • 20h30**
TARIF : 10€ • 16€ • 20€ • 30€ PUBLIC



Chœurs contemporain
LE BAL À BOBY



Le Bal à Boby invite les enfants à danser, créer et s'amuser autour de l'œuvre phare de Boby Lapointe, entre spectacles participatif et filé-choreographique.

Place • Théâtre des Jacobins **Mer 31 janvier • 20h30**
TARIF : 10€ • 16€ • 20€ • 30€ PUBLIC



Vive l'âme émouvante
ARIANNE, UN PAS AVANT LA CHUTE



Un spectacle mélange théâtre, danse, cinéma, concert, live et chantant en scène la vie d'une rock-star rappelant les destins tragiques d'Amy Winehouse ou de Janis Joplin.

Place • Théâtre des Jacobins **Mer 31 janvier • 20h30**
TARIF : 10€ • 16€ • 20€ • 30€ PUBLIC



Théâtre musical et sonore d'ambres
MOJURZIKONG

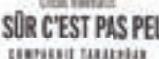


Une histoire drôles, amusante et concert, Mojurzikong amène ses petits et grands dans une galaxie-spectacle. Toujours si évidemment inventives, ces dinosaures et dinosaures en croissant dans une galaxie pleine de surprises.

Place • Théâtre des Jacobins **Mer 31 janvier • 20h30**
TARIF : 10€ • 16€ • 20€ • 30€ PUBLIC



Circus visuel
SI C'EST SÛR C'EST PAS PEUT-ÊTRE



Deux farfelus extravagants nous démontrent sans leur absence intime. Rendez-vous pour un grand meeting pour l'éducation haïcun, phénoménal, phénoménique, entre musique, performance du quotidien, théâtre et cirque.

Place • Théâtre des Jacobins **Mer 31 janvier • 20h30**
TARIF : 10€ • 16€ • 20€ • 30€ PUBLIC

RENSEIGNEMENTS
& BILLETTERIE

En ligne
www.dinan-agglomeration.fr

SPECTACLES DINAN AGGLOMERATION

Par téléphone
02 96 457

À l'Office de Tourisme de Dinan
02 96 210000
ouverte du lundi au vendredi

Sur place
au box office
du Théâtre des Jacobins



SPECTACLES JACOBINIENS

En ligne
www.jacobin.fr

Par téléphone
02 96 452 000

Sur place
au box office
du Théâtre des Jacobins

En ligne
www.jacobin.fr

• LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque, après ses très courtes fermetures de Noël (les samedis des vacances) a repris ses horaires d'ouverture habituels en ce début janvier :

Les lundis de 16h à 18h et samedis de 10h à 12h.

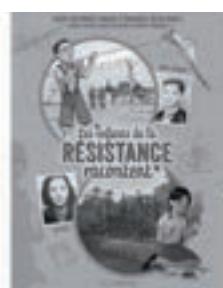
N'hésitez pas à solliciter l'équipe de bénévoles toujours présente pour vous accueillir, vous conseiller, échanger et qui sous la houlette de Valérie et Marie vous propose un décor renouvelé aux différentes périodes de l'année.



L'outil d'animation prêté par la BCA (Bibliothèque des Côtes d'Armor) a rencontré un vif succès auprès des tout-petits accompagnés par les assistantes maternelles de la commune et les élèves des classes de GS-CP et CE1-CE2.

L'occasion de présenter notre bibliothèque comme un lieu d'animation possible.

Un certain nombre d'achats que vous pouvez découvrir ci-dessous ont été réalisés, des nouveautés mais aussi des succès déjà connus.



Au plaisir de vous croiser prochainement et en vous souhaitant une excellente année 2026.

Les bénévoles de la bibliothèque

Gisèle, Jocelyne, Marie, Valérie, Louis et Jacques

L'ENSEIGNEMENT |

• LA VIE DE L'ÉCOLE



Une période riche en projets et en découvertes à l'école.

Ces derniers mois ont été particulièrement dynamiques pour les élèves de l'école, petits et grands confondus. Les plus jeunes ont eu l'occasion de participer à une **rencontre sportive**, placée sous le signe du partage, de l'effort et de la bonne humeur.

Les élèves les plus grands ont également pris part à la **commémoration du 11 novembre**, un moment solennel et citoyen qui leur a permis de mieux comprendre le devoir de mémoire. Le mois d'octobre s'est achevé dans la joie avec un **dernier jour de classe festif**, durant lequel tous les élèves étaient déguisés.

Côté apprentissages, les plus jeunes ont travaillé sur le thème des **fruits et légumes** et ont mis la main à la pâte en préparant une délicieuse **soupe**, appréciée de tous. Les élèves de **CE** ont quant à eux réalisé de belles **oeuvres plastiques éphémères**, à partir d'éléments naturels collectés lors d'une sortie en forêt, autour du thème de l'automne.

La **vente des sweat-shirts au logo de l'école** a rencontré un joli succès, témoignant de l'attachement des familles à l'établissement.

À l'approche des fêtes, le **Père Noël** a fait une visite très attendue, apportant **des jeux pédagogiques et des livres** pour le plus grand plaisir des élèves.

Tous les enfants ont également partagé un moment convivial lors d'une sortie au cinéma pour voir le film « **Mission Père Noël** ». La classe de **GS-CP** a vécu des moments mémorables, notamment avec la visite inattendue d'un oiseau en classe et la découverte d'un nouveau sport : **le Kin-Ball**.

Enfin, les élèves de **CM** ont été invités par leur maîtresse à une **soirée exceptionnelle de lecture de contes**, animée par une troupe de comédiennes. Leur classe, entièrement transformée **en maison de Mère-Grand au cœur d'une forêt magique**, a plongé les enfants dans un univers féerique. Les CM se préparent désormais à participer au **concours des Petits Champions de la Lecture**, une belle aventure autour du plaisir de lire.

Une période riche en expériences, en apprentissages et en souvenirs pour l'ensemble des élèves !



• CMA FORMATION DINAN-AUCALEUC

Durant ce dernier trimestre 2025, notre CFA s'est une fois encore illustré avec de beaux podiums lors des Worldskills et du Championnat de France de toilettage.



WORLDSKILLS 2025

La compétition nationale des métiers s'est déroulée à Marseille du 16 au 18 octobre 2025.

Ewen GOUEDARD remporte la médaille d'or dans la catégorie « Peinture automobile »

Maëlan LE DRAUMAGUET remporte la médaille de bronze dans la catégorie « Tôlerie-Carrosserie »

Matteo TARDIF remporte le prix de l'excellence dans la catégorie « véhicules industriels »



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE TOILETTAGE 2025

Le championnat de France de toilettage s'est déroulé à Lyon les 1^{er} et 2 novembre 2025. Nos apprentis accompagnés de leurs professeurs Chloë CHEVAL et Yanis THOMAZIC se sont distingués par leurs excellentes performances.

Jade LE REST en BTM

- Championne de France dans la catégorie « Epilation » futur pro 2
- Vice-championne de France dans la catégorie « Autres poils » futur pro 2
- 3^{ème} place dans la catégorie « Caniche » futur pro 2

Ce beau palmarès lui vaut le titre de championne de France futur pro 2

Elle termine aussi vice-championne de France en binôme avec madame L'Héreec, son employeur.

Malorie COLLANGE en CTM 2ième année

- 3^{ème} place dans la catégorie « Autres poils »
- Dans le top 5 sur les 2 autres races réalisées

Malorie remporte le titre de Vice-championne de France futur pro 1

Cassandra FICHAN en BTM

3^{ème} place en binôme avec madame Juliette HENON, son employeur mais aussi ancienne élève du CFA.

Liza JAKUBOWSKI en CTM 2ième année

- 2^{ème} place dans la catégorie « Toilette de salon » futur pro 1

4 de nos anciens apprentis sont aussi montés sur le podium dans la catégorie espoir pro :

- **Titouan GUILLAUME** : Vice-champion de France dans la catégorie « Spaniel »
- **Mathilde GARCIA LE COMTE** : Championne de France dans la catégorie « Toilette de salon »
- **Manon BOUE** : 3^{ème} place de la catégorie « Toilette de salon »
- **Juliette HENON** : Championne de France dans la catégorie « Epilation »

LES ACTIONS DU CFA

• **Les mercredis de l'apprentissage**

A partir du mercredi 14 janvier 2026, le CFA proposera aux jeunes qui sont en recherche de formations, de participer aux mercredis de l'apprentissage.

Une inscription est possible sur notre site :

www.cma-formation-bretagne.fr/les-mercredis-de-lapprentissage/

Rubrique NOUS RENCONTRER.

Les autres dates :

- Mercredi 11 février
- Mercredi 4 mars
- Mercredi 18 mars
- Mercredi 8 avril
- Mercredi 29 avril
- Mercredi 6 mai

• **Les forums et salons**

Le CFA participe aux salons et forums de Bretagne :

- Salon du lycéen et de l'étudiant de RENNES les 9 et 10 janvier 2026,
- Salon INFOSUP de Vannes le 16 janvier 2026
- Salon AZIMUT de Brest du 22 au 24 janvier 2026
- Forum LE COSEC de Dinard le 29 janvier 2026...

• **Les mini-stages en entreprise**

Le CFA propose aux jeunes qui hésitent sur leur orientation, des mini-stages d'une semaine dans les entreprises du réseau Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Ces mini-stages ont lieu durant les vacances scolaires.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements.

La semaine de l'apprentissage aura lieu du 23 au 30 janvier 2026.

LES PORTES OUVERTES

2 dates sont à retenir pour ce début d'année 2026 :

- Samedi 24 janvier de 9h à 16h
- Vendredi 27 mars de 16h à 20h



LA VIE ASSOCIATIVE

• AMICALE LAÏQUE

Grâce à l'énergie des bénévoles et à la participation toujours enthousiaste des familles, l'association a déjà vécu de beaux moments... et prépare une année pleine de couleurs et de convivialité.

L'année a débuté avec deux opérations savoureuses qui ont ravi petits et grands :

La vente de Gâteaux Bijou : Encore une très bonne vente ! Merci à toutes les familles pour leur participation à cette opération devenue un incontournable.

La vente de saucissons : pour l'apéritif ou sous le sapin pour les fêtes, les saucissons ont toujours du succès.

Ces actions ont permis de soutenir les projets de l'école tout en créant de beaux moments d'échange.

Pour les mois à venir, l'amicale prépare un programme riche, joyeux et convivial :

Plats à emporter : la vente a débuté, les commandes seront à retirer le 7 février à la cantine.

Représentation théâtrale : Le 8 mars l'après-midi, la troupe des Troubadours du Mont-en-va vous présentera la pièce de Vivien LHERAUX « A vous de gagner ».

Vente de chocolats de Pâques : Les gourmands seront comblés !

Fête du printemps et chasse à l'œuf : Après l'annulation l'année passée suite au manque de bénévoles pour accompagner les activités, un nouveau format autour d'une soirée festive le 4 avril, est en réflexion.

Vente de Gâteaux Bijou : On ne change pas une équipe qui gagne : les délicieux produits Bijou reviennent pour le plaisir de tous.

Vente de saucissons : suite au succès de la dernière édition estivale, l'Amicale remet le couvert ! De quoi régaler une fois de plus toute la commune.

Fête de l'école : Le grand final, le 20 juin : spectacles, stands, animations... Un moment joyeux et familial qui clôturera l'année en beauté.

Également à venir, une vente de fleurs et bulbes pour vos jardins et terrasses.

L'Amicale Laïque, c'est avant tout une aventure humaine.

Que vous ayez une heure, une journée, une idée ou un sourire à partager, tous les parents d'élèves sont les bienvenus. Chaque participation compte et rend nos actions encore plus belles.

Contacts et informations : Mail : amicale.aucaleuc@outlook.fr - Téléphone : 06 25 58 39 88

Facebook : L'AMICALE LAIQUE AUCALEUC - Boîte aux lettres à côté du panneau d'affichage de l'école.

• CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'amitié vous attend nombreux pour participer à ses randonnées et jeux divers :

Lundi à 14h : randonnée.

Mercredi à 14h : jeux.

Jeudi à 14h : randonnée.

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler le 06 36 69 26 72.



Préparation de vos commandes Gâteaux Bijou



• CLUB DE GYM

L'association Gym pour tous vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et souhaite une bonne santé à tous.

Les cours sont assurés le mardi de 19h30 à 20h30 à la salle polyvalente.

1^{er} cours gratuit, alors n'hésitez pas à venir découvrir !

Ouvert aux adolescent.es, aux adultes habitant sur la commune ou hors commune.

• SOCIÉTÉ DE CHASSE

La Société de chasse d'Aucaleuc vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026 !

Rendez-vous cette année pour notre ball-trap annuel.

En Saint-Hubert, le Président, Pascal RENAUDIN

• HANDISPORT

Toute l'équipe Handisport vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2026 !

Pour rappel, les entraînements ont lieu le lundi de 15h à 18h à la salle polyvalente. Ils sont ouverts à tous, valides et non valides.

Sportivement, Luc Hamoniaux.

• HOGAN COUNTRY SCHOOL



Nous organisons notre bal country annuel, le dimanche 29 mars 2026 à partir de 14h et jusqu'à 19h.

Une partie de notre recette sera reversée pour le Téléthon. Vous pourrez donc déposer vos dons. Venez boire un café ou autre chose, manger une crêpe ou un gâteau et écouter de la belle musique.

Venez nous voir et nous serons heureux de vous rencontrer.

Martine Martin, résidente et animatrice du club.

• OSCALOC

Après 2 années en sommeil, l'association Oscaloc repart avec un nouveau président suite à une assemblée générale extraordinaire qui a eu lieu le 8 décembre dernier.

Une réunion a eu lieu le 16 janvier dernier pour organiser le prochain rendez-vous des N'Auctambules du Ruet.



Nouveau bureau de gauche à droite :

Florian Boucard : Président

Louis Henry : Président sortant

Samuelle Rabaste : Trésorière

Sandrine Lambert : Secrétaire



Les membres d'Oscaloc

L'ensemble des membres vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



ET DEPUIS LA DERNIÈRE FOIS |

• ACTION SOCIALE

Soirée débat-échanges

Environ 80 personnes ont assisté à la soirée débat-échanges sur « le développement du cerveau : des chemins multiples » présentée par la neuropsychologue Eloïse AUDIAU.

Ce temps d'échanges a été organisé en partenariat avec l'école communale, la municipalité, le CLSPD et Dinan Agglomération.



• CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Parents, élèves, habitants et élus de la commune se sont réunis au monument aux morts pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918 qui marque l'arrêt des combats sur le front occidental et honorer la mémoire des soldats tombés au combat.



• REPAS DES AÎNÉS

Ce sont 70 personnes qui ont profité d'un moment convivial à la salle polyvalente et 3 repas qui ont été distribués à domicile lors du dernier repas des ainés le 16 novembre.

Au menu, après l'apéritif et ses amuse-bouches, un œuf parfait, crème de Saint-nectaire avec chips de lard fumé (pour les repas à domicile : Paris-Brest saumon fumé, cube d'avocat et crème citronnée) suivi d'une poire de bœuf à la ficelle, jus de romarin, pommes de terre grenailles et carottes sifflets, fromage et salade et pour finir un 3 chocolats croquant praliné.

Ce menu nous a été concocté par l'Atelier 11.

Au cours de la journée, Madame OUBRADOUS, doyenne de la commune et Madame ROBERT, doyenne de la salle se sont vu offrir une composition fleurie et Monsieur LENORMAND, doyen de la commune et de la salle s'est vu offrir un coffret gourmand.

L'animation musicale sous la houlette de Jean DESCHAMPS a rendu ce moment festif.



Madame OUBRADOUS



Messieurs CHEVE et OLLIVIER, Madame ROBERT, Monsieur LENORMAND et Madame RABASTE



• VOEUX DU MAIRE



LES DATES À RETENIR

Plus d'infos sur le site www.aucaleuc.fr onglet « vie locale » rubrique « dates à retenir »

FÉVRIER

Mercredi 11	Théâtre - La compagnie Ak Entrepot présente « Ce que je veux dire » Salle polyvalente - 20h30 (tarifs : 13 €, 9 €, 6 €)
-------------	---

MARS

Dimanche 8	Théâtre - « A vous de gagner » par la compagnie Les troubadours du Mont-en-va Salle polyvalente - Amicale laïque
Dimanche 15	Elections municipales - 1 ^{er} tour Salle polyvalente de 8h à 19h
Dimanche 22	Elections municipales - 2 ^{ème} tour (sous condition voir page 8) Salle polyvalente de 8h à 19h
Dimanche 29	Bal country Salle polyvalente de 14h à 19h Hogan Country School

• INFO DERNIÈRE MINUTE

Dinan Armor Escrime

Arrivée temporaire de l'escrime au cœur de la vie locale, à la salle polyvalente le mercredi de 10h30 à 21h30. À partir du mercredi 21 janvier et jusqu'à la fin de saison, les habitants sont invités à venir découvrir cette discipline élégante et exigeante, accessible à tous les âges et à tous les niveaux.

Souvent associée à l'histoire et aux Jeux olympiques, l'escrime est avant tout un sport moderne, complet, ludique, et inclusif. Les séances proposées permettront de s'initier à l'escrime olympique, pratiquée avec le fleuret, l'épée ou le sabre, où se mêlent rapidité, stratégie et respect de l'adversaire. Les curieux pourront également explorer l'escrime artistique, une pratique plus théâtrale, inspirée du spectacle et du cinéma, qui met l'accent sur la chorégraphie, l'expression corporelle et le plaisir du mouvement.

Dinan Escrime Armor c'est également des séances adaptées le mercredi matin, pour les personnes atteintes d'un cancer du sein. Le sport est reconnu comme un allié du bien-être et du lien social, et ces rencontres seront l'occasion d'échanger, de s'informer et de rappeler l'importance de la prévention, du soutien et de l'accompagnement.

Que vous soyez sportif confirmé, débutant, amateur d'arts du spectacle ou simplement curieux, vous êtes les bienvenus pour pousser la porte de cette nouvelle aventure. Venez essayer, observer, discuter et partager un moment convivial autour d'une discipline qui allie corps et esprit.



MÉMO

• LA MAIRIE ET LES ÉLUS



2 rue de la Mairie
Tél. 02 96 39 40 68
Mail : mairie.aucaleuc-22@orange.fr
Site : www.aucaleuc.fr

• LES NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie : 17

Brigade de Dinan : 02 96 87 74 00

SAMU : 15

Pompiers : 18

URGENCES MÉDICALES

Service des urgences :

Centre hospitalier René Pleven de Dinan
74 rue Chateaubriand

Maison médicale de garde :

Pour une consultation urgente le week-end
Le samedi de 14h à 23h
Le dimanche de 8h à 23h
74 rue Chateaubriand
Parking principale à côté de l'entrée
des urgences (portail blanc)
Tél. 02 96 85 78 44

Pharmacie de garde : 32 37 (numéro payant)

Défibrillateurs sur la commune :



- Rue de la Mairie

(dans le local technique au niveau de
l'école - renforcement sur la rue de la
Mairie)

- À la salle polyvalente

(à côté du local technique / local EDF)

Horaires :

Lundi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30

Mercredi : 13h30 - 17h30

Vendredi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30

Permanences :

Maire : sur rendez-vous

Adjoints : sur rendez-vous

Action Sociale : sur rendez-vous

Pour les prises de rendez-vous, merci de contacter
le secrétariat de mairie.

• LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences sur rendez-vous uniquement :
chaque mercredi (hors jours fériés) - De 9h à 12h

Lieu : Atelier du 5 Bis
5 bis rue Gambetta - Dinan
Tél. 02 96 39 38 21 - www.conciliateursdefrance.fr

• LES DÉCHETS

Collecte des déchets ménagers :

Passage le lundi les semaines paires

Collecte des bacs jaunes :

Passage le lundi les semaines impaires

Points de collecte - Containers

La Hydrouais : verre

La Basse Freschais : verre

Parking salle polyvalente : verre et vêtements

- Déchetteries :

Déchetterie de Quévert :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : de
8h45 à 12h30 et de 14h à 17h45

Déchetterie de La Landec :

Du 1^{er} février au 31 octobre

Lundi, mardi et vendredi : de 14h à 18h

Mercredi et samedi : de 9h à 12h
et de 14h à 18h

Du 1^{er} novembre au 31 janvier : fermeture à 17h

SAISON CULTURELLE



13€ • 9€ • 6€

Paraboles de paroles

CE QUE JE VEUX DIRE

COMPAGNIE AK ENTREPÔT

Aucaleuc • Salle polyvalente

Mercredi 11 février • 20H30

Matignon • Salle des fêtes

Vendredi 13 février • 20H30

INFORMATIONS & BILLETTERIE SUR
SAISON-CULTURELLE.DINAN-AGGLOMERATION.FR

DINAN
AGGLOMERATION



Conseil régional et conseil départemental d'Ille-et-Vilaine - Crédit à la culture - Crédit au cinéma